

Réf: Dossier N° : 16416

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « DREAM DESIGN »

**Siège social : ABIDJAN - COCODY DANGA IMMBLE YEHE, 18 BP 97
ABIDJAN 18**

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 19 Août 2015 reçus par Me DIAHORE-TOHOURI Angéline, Notaire, enregistrés au CEPICI, le 28 Août 2015, il a été constitué une SARLU aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « DREAM DESIGN » .

Objet: L'architecture d'intérieur. La prise d'intérêt par voie d'apport fusion, participation, de parts ou d'obligations, ou de toute autres manière, dans toute autre entreprise ou société se rattachant directement ou indirectement à l'objet social pouvant apporter une clientèle à son activité sociale ou favoriser les affaires dans lesquelles elle-même aurait des intérêts. Et généralement, toutes opérations mobilières ou immobilières, industrielles, commerciales, financières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets sus-énoncés ou de nature à favoriser le développement de la présente société consécutive à l'augmentation de capital.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l' associé unique.

**Siège social: ABIDJAN - COCODY DANGA IMMBLE YEHE, 18 BP 97
ABIDJAN 18**

GERANT: Madame NADAUD ZOE BEATRICE.

**RCCM: n°CI-ABJ-2015-B-19999 du 28/08/2015 au Tribunal du
Commerce d'Abidjan.**

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°7339 du 28/08/2015

Pour Avis

Le CEPICI

